



AGENCE BENINOISE POUR L'ENVIRONNEMENT

**FICHE 0 : ETUDE DE LA CONFORMITE
DU RAPPORT D'EIE**

CRITERES D'EXAMEN OU D'ÉVALUATION DES RAPPORTS D'EIE (approfondi et simplifié)

L'évaluation d'un rapport d'EIE est l'étape du processus d'évaluation environnementale qui vérifie la **qualité de l'étude d'impact**, si elle est conforme **aux directives** et si elle présente des **données suffisantes et pertinentes** pour la **prise de décision**.

Ce check list est essentiellement un outil de contrôle pour les membres de la commission de validation des rapports d'EIE. L'évaluation prend en compte trois (03) niveaux à savoir :

- **ETUDE DE LA CONFORMITE DE L'EIE PAR RAPPORT AU GUIDE GENERAL DE REALISATION DES EIE AU BENIN (ABE, 2001) ;**
- APPRECIATION DE LA POURSUITE DE L'ATELIER DE LA VALIDATION ;
- VALIDATION DU RAPPORT D'EIE

Le bureau d'études prend la parole pour justifier la nature de l'EIE réalisée.

Titre du projet:	
Date de l'atelier de validation:	
Structure représentée:	
Nom et prénoms du participant :	
Contacts :	
I-ETUDE DE LA CONFORMITE DE L'EIE PAR RAPPORT AU GUIDE GENERAL DE REALISATION DES EIE AU BENIN (2001)	
L'étude de la recevabilité du document se fera dès l'ouverture de la séance, il s'agit de voir si le document d'EIE répond, à votre avis au canevas d'élaboration des EIE tel que proposé dans le guide général de réalisation des EIE au Bénin (ABE, 2001). Il se base sur les points suivants :	
I-1 THEMATIQUES OU ETAPES PREVUES PAR LE GUIDE GENERAL DE REALISATION DES EIE	PRESENT
ETAPE 0- TDR validés par l'ABE et portant la mention tdr approuvés	ABSENT
ETAPE 1- CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DU PROJET	
ETAPE 2- DESCRIPTION DU MILIEU RECEPTEUR	
ETAPE 3- DESCRIPTION ET ANALYSE DES VARIANTES DU PROJET	
ETAPE 4- ANALYSE DES IMPACTS DE LA VARIANTE RETENUE	
ETAPE 5- GESTION DES RISQUES D'ACCIDENTS TECHNOLOGIQUES	
ETAPE 6- PROGRAMME DE SURVEILLANCE ET DE SUIVI	

I-2 THEMATIQUES OU ETAPES NON PREVUES PAR LE GUIDE GENERAL DE REALISATION DES EIE MAIS INDISPENSABLES	PRESENT	ABSENT
ETAPE 7- DEMARCHE METHODOLOGIQUE		
ETAPE 8- CONSULTATION DU PUBLIC		
ETAPE 9- PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION DES POPULATIONS (si le projet nécessite le déplacement des personnes affectées)		
ETAPE 10 - CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET (1-Cadre législatif, réglementaire et institutionnel du projet; 2-cadre législatif, réglementaire et institutionnel de mise en œuvre des EIES au Bénin)		
I-4 CONFORMITE DU RAPPORT PAR RAPPORT AU GUIDE GENERAL DE REALISATION DES EIE AU BENIN (L'absence de l'une de ces différentes étapes équivaut à la non-conformité du rapport et arrête de ce fait le processus de validation)	CONFORME	
	OUI	NON
COMMENTER / JUSTIFIER		

Signature et nom de l'évaluateur